

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort-de-France, le 29 juin 2017

### *Migrations résidentielles en Martinique*

## **L'emploi public, moteur des échanges migratoires de la Martinique avec les autres régions françaises**

*Insee- Flash Martinique n° 68*

En 2014, 5 380 personnes s'installent en Martinique. À l'inverse, 6 770 quittent la région. Les échanges de la Martinique avec les autres régions françaises restent donc déficitaires. Ils se font principalement avec l'Île-de-France, l'Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nouvelle Aquitaine. En revanche, peu de mouvements migratoires ont lieu avec les autres départements d'Outre-mer.

Les raisons du changement de région sont fortement liées au cycle de vie des personnes. De ce fait, l'âge est un facteur déterminant des migrations résidentielles. Pour faire face à l'absence de certains cursus de l'enseignement supérieur et à un manque de perspectives sur le marché du travail local, de nombreux jeunes sont obligés de partir vers une autre région française pour se former ou trouver un emploi. Les échanges s'amenuisent ensuite aux âges avancés même si le solde migratoire devient légèrement positif pour les 66 ans et plus.

La mobilité résidentielle est plus aisée au sein de la fonction publique que dans le secteur privé. Plus de 40 % des actifs arrivés en Martinique en 2014 occupent un emploi public. Inversement, 40 % des actifs ayant quitté le territoire occupaient un emploi dans ce secteur.

**Contacts presse :**  
emmanuelle.maller@insee.fr  
tel:0596607363

La publication sera disponible sur [insee.fr](http://insee.fr)